



Roger Schuwey, député

Hymne national suisse

Déposé au Secrétariat du Grand Conseil le 17 mars 2015

Dépôt

L'hymne national suisse actuel doit être maintenu.

Développement

Il y a quelque temps, on a appris par les médias que notre Cantique suisse serait remplacé par un autre hymne. Dans un concours ouvert à tout le monde, des musiciens, des compositeurs et des paroliers ont été invités à créer un nouvel hymne national.

Il paraît que le contenu de notre hymne, dans lequel s'exprime l'attitude fondamentale de nos ancêtres caractérisée par la religion ainsi que par les idées d'indépendance et de liberté, n'est plus d'actualité.

Même dans notre époque fiévreuse, le fait que les Suisses se souviennent de leurs racines et de leurs fondements ne fait pas de mal. C'est la raison pour laquelle l'hymne national qui est aussi un signe de respect et d'estime hérités de nos ancêtres ne doit pas être remplacé par une version moderne. Continuons à chanter fièrement notre bel hymne qui commence par les mots «Sur nos monts, quand le soleil ... ».

—